L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 1er JUIN 1879

LA CONVENTION.

Séance de Samedi, 31 mai.

La séance est ouverte [illegible] le président [illegible] M. Wiltz [illegible] fauteuil.

[illegible]

Monsieur le président, messieurs les délégués.—C'est avec le plus grande satisfaction que je me trouve au milieu de vous. Ma réputation de gentilhomme ayant été attaquée par des avocats salariés et par un petit nombre de membres de cet honorable corps, je ne crois pas nécessaire de défendre la ligne de conduite que j'ai cru devoir suivre à l'élection du 18 mars dernier. Le peuple de 5me ward, dont les suffrages n'étaient pas à vendre, a prouvé, [illegible] le 29 de ce mois, qui était [illegible] la [illegible] élection, le candidat de son choix. [illegible] considère son vote comme une justification complète. L'odieux d'avoir [illegible] but était de me salir retombe sur ceux qui ont fait la tentative, ainsi qu'il a été établi devant les juges Righter et Bainsau. Je viens envoyé par les citoyens dont les souffrances augmentent tous les jours; ils attendent de vous un soulagement, et ils l'auront s'il est en mon pouvoir de l'obtenir. Il faut consulter les intérêts de la masse [illegible] à ceux des individus. [illegible] que vous entendez en ce moment sont la joyeuse manifestation des [illegible] qui ont contribué à renverser les coteries qui [illegible] la politique du [illegible] ward. Messieurs, je [illegible] pas de devoirs aussi [illegible] permettrez.

M. Watkins présente une résolution chargeant nos représentants à Washington de demander au Congrès une cour de district des Etats-Unis pour le [illegible] de la Louisiane.

Une résolution de M. Steele les priant d'obtenir, pour l'Université et le Collège des arts et métiers de l'Etat les casernes, l'arsenal, le terrain que le gouvernement possède à Washington et qu'il a l'intention d'abandonner—est envoyée au comité des relations fédérales.

M. Lund fait soumettre au comité des corporations une ordonnance qui a trait aux corporations créées en vertu d'une loi générale, dans un but de travaux intérieurs, et aux changements de noms.

M. Poché demande, au nom du comité judiciaire, l'envoi, au comité du *schedule*, l'ordonnance 398, laquelle a trait aux devoirs des fonctionnaires jusqu'à l'adoption de la nouvelle constitution.—Envoyée.

—M. Vance, au nom du comité des règlements, présente une résolution déclarant que l'appel nominal ne devra être accordé qu'à la demande de vingt-cinq délégués qui se lèveront de leurs sièges; que les discours ne devront pas durer plus d'un quart-d'heure, à moins que l'assemblée n'y consente.

M. Allain voit dans la résolution une intention de bâillonner la minorité.

M. Parlange est d'opinion que l'acceptation de cette règle pourrait empêcher l'adoption d'une ordonnance. Un délégué, dit-il, pourrait être opposé à une clause, et si on lui refusait le droit de faire inscrire son vote, il se verrait obligé de voter contre toute l'ordonnance, à laquelle il n'aurait pas d'autre objection que la clause. M. Parlange propose donc qu'un membre soit toujours autorisé à faire inscrire son vote, dans le compte-rendu de la séance, pour ou contre une ordonnance.

M. Vance répond au délégué de la Pointe-Coupée que son seul but, en offrant le nouveau règlement, est d'empêcher la demande de l'appel nominal sur des sujets futiles.

M. Wiltz, dans une remarquable allocution, fait ressortir la nécessité du règlement, auquel l'Assemblée s'oblige de pourvoir. Au Congrès, il faut la demande d'un cinquième des membres pour obtenir l'appel nominal. Les délégués savent-ils que chaque appel leur enlève un quart d'heure de leur temps? En parlant du nombre d'articles que l'Assemblée devra considérer, M. Wiltz [illegible] un calcul d'après lequel l'appel nominal [illegible] seize jours et chaque jour coûte [illegible] cents piastres à l'Etat. Lorsque la question sera importante, il y aura toujours vingt-cinq membres prêts à réclamer le vote, mais les demandes frivoles ne trouveront pas d'écho. Il faut ménager le temps perdu et économiser les deniers publics.

M. Stamps propose de fixer le nombre à 10 au lieu de 25; il retire sa motion peu après.

Le règlement de M. Vance est adopté.

La majorité des membres du comité de la dette de l'Etat présente un rapport. Elle ne reconnaît pas la validité de l'amendement constitutionnel de 1874, car elle n'a pas découvert, dans les bureaux du secrétaire d'Etat, la preuve de l'adoption, et la promulgation n'a jamais eu lieu. La majorité a posé en principe qu'une dette frauduleuse ne doit pas être payée. La conversion n'a pas revêtu d'un caractère légal ce qui n'est pas légal; une diminution de quarante pour cent de la dette valide n'a affecté en rien la validité de celle-ci. La pauvreté des masses, la dépréciation des propriétés, sont si grandes, si épouvantables, que la majorité n'a cru devoir se montrer ni généreuse ni sympathique. Elle regrette que ces recommandations nuiront à d'autres, elle eût désiré que l'Etat pût supporter son fardeau qui pèse sur lui, mais la Providence n'a-t-elle pas voulu que les auteurs des calamités souffrissent du mal qu'ils ont fait?—Le rapport est signé de M. Kidd, chairman, de MM. Lott, Bradley, Joseph Moore, Fortman, Reid, Bridger, Moore (de St-Landry), Vance, Jenkins et Favrot; il est accompagné d'une ordonnance qui fixe la dette à $4,082,250 et déclare frauduleuses et illégales toutes les autres obligations; défend à la Législature de les acquitter et de permettre que l'Etat soit cité à comparaître dans une cour quelconque, au sujet de la validité de la dette.

—Le rapport de la minorité est signé de MM. Semmes, Caffrey, Breen, LeGardeur, Cahen et Warmoth. Il y est dit que la loi de conversion a été acceptée par la Cour Suprême de l'Etat, que la conversion s'opère depuis cinq ans et qu'elle est presque achevée; que la Législature Nicholls a reconnu la loi de conversion et mis en vigueur l'amendement constitutionnel.

—Sur la motion de M. Robertson, l'assemblée ordonne l'impression des deux rapports.

M. McConnell dit qu'il partage la plupart des opinions de la minorité, et fera connaître les raisons qui le portent à soutenir son rapport.

—M. Sutherlin présente le rapport du comité des terres de l'Etat; l'assemblée en ordonne l'impression.

Sur la motion de M. Robertson il est décidé que l'élection contestée—MM. Tebault et Nugent contre MM. Phelps et McConnell—sera considérée lundi, aussitôt après la lecture du compte-rendu de la séance d'aujourd'hui.

[illegible] rapport du comité de la taxation [illegible]; l'assemblée se dispense de la [illegible] lecture.

La Convention passe au rapport du comité du département législatif.

Le secrétaire lit l'article 1:

Le pouvoir législatif de l'Etat devra être confié à une Assemblée Générale qui devra se composer d'un Sénat et d'une chambre de représentants.

M. Parlange propose la modification suivante:

Le pouvoir législatif de l'Etat devra être confié à un Sénat et à une Chambre qui devront être désignés par le nom d'Assemblée Générale.

Le délégué de Pointe-Coupée trouve la même clause dans la constitution de 1812, dans celle de 1845 et celle de 1852.

M. Knobloch, chairman du comité, dit qu'il ne peut pas trop se rattacher au passé. On nous demande de faire mieux que nos prédécesseurs.

L'amendement de M. Parlange est rejeté, et l'article est adopté.

L'article 2:

Les lois de l'Etat devront commencer par les mots: "Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat."

est adopté.

L'article 3:

[illegible]

M. Forman propose une modification qui fixe à quatre ans la durée des fonctions des représentants, à huit ans la durée de celles des sénateurs, et déclare que la moitié des représentants et des sénateurs sera élue tous les quatre ans.

M. Cunningham préfère que les représentants soient choisis pour deux ans et les sénateurs pour quatre ans. Il ne voit pas de danger dans la fréquence des élections. Le pays tend à la centralisation.

M. Blanchard.—La fréquence des élections est un malheur. Nous élisons des membres du Congrès tous les deux ans, [illegible] l'agitation n'est pas la même [illegible] d'élire des [illegible] Etat. La [illegible] des fonctions [illegible] trop long [illegible] M. [illegible] adopté; l'article du [illegible] ce qu'il nous faut.

M. Stamps.—Le rapport du comité est un acheminement à une aristocratie; il trahit une crainte du peuple. La clause amoindrait le rôle de la constitution.

M. Herron.—J'appuie l'amendement de M. Cunningham. Ne nous écartons pas de la voie démocratique. Il ne convient pas que les membres de la Chambre—les représentants immédiats du peuple—soient soustraits trop longtemps à l'opinion de leurs commettants.

M. Knobloch.—L'Etat est opposé à la fréquence des élections. Presque toutes les nouvelles constitutions témoignent de [illegible] de ces luttes réitérées. Les [illegible] Les renseignements transmis [illegible], de presque toutes les paroisses de l'Etat, ont amené l'adoption de l'article. Les cultivateurs ont besoin de la paix, ils nous la demandent à grands cris.

M. Warmoth.—Il est vrai que les élections ont été tumultueuses, mais il faut espérer qu'elles ne le seront plus. Le peuple éprouve toujours le besoin de changer de représentants. Si vous les faites choisir pour quatre ans, vous aurez une autre Convention de même que vous l'avez eue en 1852, sept après l'adoption du pacte fondamental de 1845.

M. Knobloch fait la motion de déposer sur le bureau l'amendement de M. Cunningham; elle est repoussée par un vote de 61 contre 58.

M. White.—Je sais que le peuple ne veut pas de fréquentes élections, et si vous ne les abolissez pas, votre nouvelle constitution courra un danger imminent. Je vous défie de m'indiquer le mal qui résulterait de l'élection d'une Législature tous les quatre ans. Les élections désorganisent le travail, je dirai même la société, en Louisiane.

M. Poché.—Si le vote de l'assemblée sur l'amendement de M. Cunningham est un indice de l'opinion, je ne vois pas trop pourquoi nous avons été convoqués. Les citoyens exigent des réformes, ils se plaignent d'être trop gouvernés, ils redoutent l'effervescence que produisent les campagnes électorales. La Louisiane est agricole, et l'agriculture veut la paix; le cultivateur de coton, et surtout les cultivateurs de la canne à sucre en ont besoin. On a parlé d'acheminement à l'aristocratie, mais c'est le suffrage et non la durée des fonctions qui constitue la différence entre l'aristocratie et la démocratie. Le comité qui s'occupe de la question des élections recommandera que les élections générales n'aient lieu que tous les quatre ans; cette partie de son rapport a été sanctionnée à l'unanimité des voix, et, à mon grand étonnement, quelques-uns des délégués qui l'ont approuvée ont appuyé la modification de M. Cunningham. J'ajouterai que la population redoute moins les dépenses que les désordres des élections.

M. Jenkins.—J'ai appuyé la modification, mais cela ne signifie pas que je l'approuve. Je demanderais à la Convention, lundi, de revenir sur le vote.

M. Thompson.—Je suis en faveur de l'amendement de M. Cunningham. Le choix des membres du Congrès entraîne à plus de frais que celui des fonctionnaires de l'Etat. Quant aux désordres, c'est l'immixtion fédérale qui les cause.

M. Stevenson.—Je suis planteur et j'ai pu juger des suites des élections. Des blancs et des noirs ont déclaré à un comité d'enquête du Congrès que les deux races vivent en paix tant que ne vient pas le moment de choisir des fonctionnaires. Il ne nous faut une Législature que tous les deux ans et une élection générale que tous les quatre ans.

M. Caffrey.—Si les élections sont une source de désordres le plus tôt nous n'en aurons pas, le meilleur cela sera. Puisque nous voulons d'une forme républicaine de gouvernement, acceptons-en les épines; nous jouissons bien des avantages qu'elle nous offre. Les maux d'une autorité législative prolongée sont plus redoutables que la présence des marshals et des surintendants des Etats-Unis aux polls. Les membres de la Chambre votent l'argent du peuple; il faut qu'ils sortent du sein du peuple tous les deux ans, afin que leurs commettants les remplacent par d'autres représentants en cas d'infidélité au mandat.

M. Sutherlin appuie le rapport du comité.

M. Cunningham demande que la considération de l'article soit remise au jour où le comité des franchises électorales fera un rapport; sa motion prévaut.

L'article 4:

La Législature se réunira tous les deux ans, au siège du gouvernement, le —— lundi de ——, à midi. La Législature aussi, sous l'empire de cette constitution, pourra être de quatre-vingt-dix jours, mais les sessions subséquentes ne devront être que de soixante jours. Si une vacance avait lieu dans une des deux Chambres, le gouverneur devra ordonner une élection pour la remplir.

M. Lyons offre le substitut suivant aux premières lignes:

La Législature se réunira au siège du gouvernement, le deuxième lundi de —— 1880, à midi, et, ensuite, tous les deux ans.

Le substitut est accepté et l'assemblée adopte l'article modifié.

Le secrétaire lit l'article 5:

Chaque électeur devra être éligible à la Chambre des représentants, et chaque électeur qui aura atteint l'âge de vingt-cinq ans sera éligible au Sénat; mais nul ne sera éligible à l'Assemblée Générale si, à l'époque de son élection, il n'est pas citoyen de l'Etat depuis quatre ans, et qu'il ne réside dans le district ou la paroisse où il a été élu.

Le siège d'un membre qui ne résidera plus dans le district ou dans la paroisse qu'il représente devra être déclaré vacant, malgré une réclamation du même domicile.

M. Lott demande que la résidence dans le district ou dans la paroisse soit de deux au lieu d'un an; sa proposition est acceptée.

M. Stone demande que la résidence dans l'Etat soit de dix au lieu de quatre ans. La constitution de 1845 exigeait une résidence de quinze ans aux Etats-Unis et de quinze ans dans l'Etat. L'histoire des dernières quinze années nous démontre assez clairement la nécessité de la prudence. La modification est acceptée par un vote de 51 contre 49.

L'article est adopté.

L'article 6:

Chaque Chambre sera juge des qualités et de l'élection de ses membres; elle choisira ses propres fonctionnaires (excepté le président du Sénat), fera ses règlements, pourra punir ceux de ses membres qui se conduiront d'une manière répréhensible et, par un vote des deux tiers de tous ses membres élus, expulser un membre.

est adopté.

L'article 7:

L'une ou l'autre des deux Chambres pourra, durant la session, punir, par un emprisonnement, quiconque (mais non un membre) lui manquera de respect ou sera coupable de bris de paix, mais l'emprisonnement ne devra pas excéder dix jours pour chaque offense.

est adopté.

L'article 8:

Aucun sénateur ou représentant ne devra, durant le terme pour lequel il aura été élu, ni un an plus tard, être nommé ou élu à des fonctions civiles rétribuées quelconques, dans l'Etat, si ces fonctions ont été créées, ou si les émoluments en ont été augmentés durant l'exercice des fonctions de ce sénateur ou de ce représentant,

est lu.

M. Robertson propose d'insérer après le mot "augmentés" les mots: par l'Assemblée Générale, et après les mots sénateur ou représentant, les mots: "étant membre de l'Assemblée Générale; sa motion prévaut.

L'article est adopté.

Le secrétaire passe à l'article 9:

Les membres de l'Assemblée Générale, dans tous les cas, excepté ceux de trahison, félonie et bris de paix, devront être à l'abri d'arrestations durant la session, durant qu'ils se rendent chez eux ou en viennent. Ils ne devront pas être questionnés, en d'autres lieux, sur les discours en leur débats.

M. Moore (de St-Landry) propose d'insérer, après les mots "bris de paix", les mots: et la violation de leur serment.

Sa motion est repoussée.

L'article est adopté.

L'article 10.

Les membres de l'Assemblée Générale recevront une rétribution qui ne devra pas excéder quatre piastres par jour, leurs frais de voyage, réels lorsqu'ils se rendront au siège du gouvernement et en reviendront, mais ces frais ne devront, dans aucun cas, excéder trente piastres pour l'aller et autant pour le retour,

est considéré.

M. Parlange propose d'insérer après les mots "quatre piastres par jour," les mots: "tant qu'ils seront présents."

M. Burman propose de substituer trois cents piastres par an aux quatre piastres par jour.

M. Robertson propose de substituer le mot "durant la session," aux mots "tant qu'ils seront présents."

Sa proposition ainsi que celle de M. Burman sont rejetées; celle de M. Parlange est acceptée.

M. Cunningham veut que les membres [illegible] vote de 60 contre 7.

M. Stamps propose trois piastres au lieu de quatre; M. Forman cent cinquante piastres par an; M. Young (de Concordia), cinq piastres au lieu de quatre; toutes ces propositions sont rejetées.

L'article est adopté.

M. White annonce qu'il demandera à la convention, lundi, de revenir sur le vote par lequel l'article 4 a été adopté.

L'article 11:

Chaque Chambre devra avoir un journal de ses délibérations [illegible]

est adopté.

Le secrétaire lit l'article 12:

Toute loi de l'Assemblée Générale ne devra traiter que d'un sujet, qui devra être indiqué dans le titre.

M. McConnell propose un substitut qui déclare que les sujets ou les buts d'une loi devront être indiqués dans le titre. Le substitut est déposé sur le bureau.

M. McConnell propose un substitut déclarant que le ou les buts d'une loi devront être exprimés dans le titre; le substitut est rejeté par un vote de 57 contre 17.

L'association sanitaire auxiliaire invite la Convention à assister à l'assemblée qui aura lieu le 3 juin, à sept heures du soir, au St Patrick's Hall. En question du département des environs de la ville y sera discutée.

La Convention s'ajourne à lundi, 2 juin, à onze heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er juin.—Température — Hausse du baromètre, vents chauds du sud; tournant à des vents frais de l'ouest et du nord, temps couvert ou partiellement couvert et pluie.

Température du 31 mai 1879.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	74	23
Midi	80	27
3 P. M.	80	27
6 P. M.	77	25

Bulletin météorologique.

Samedi, 31 mai, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	80	Louisville, Ky.	82
Atlanta	82	Memphis, Tenn.	[illegible]
Corsicana, Tex.	87	Mobile, Ala.	84
Cairo, Ill.	78	Montgomery, Ala.	91
Chattanooga, Tenn.	87	Nashville, Tenn.	85
Cincinnati, O.	87	New Orleans, La.	81
Davenport, Iowa	87	Omaha, Neb.	82
Dubuque, Iowa	82	Pittsburgh, Pa.	87
Galveston, Texas	82	Savannah, Ga.	82
Indianola	83	Shreveport, La.	86
Keokuk, Iowa	77	St Louis, Mo.	75
Key West, Fla.	81	St Paul, Minn.	[illegible]
La Crosse, Wis.	[illegible]	Vicksburg, Miss.	74
Leavenworth, Kas.	67	Yankton, D. T.	[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.00	Nashville, Tenn	4.00
Cairo, Ill.	14.60	New Orleans*	10.06
Cincinnati, O.	14.07	Omaha, Neb.	11.07
Davenport, I.	7.08	Pittsburgh, Pa.	6.04
Keokuk, Iowa	7.04	Shreveport, La.	13.09
La Crosse, Wis.	—	St Louis, Mo.	12.11
Leavenworth, K	11.11	St Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	7.02	Vicksburg, Miss	15.05
Memphis, Tenn	8.09	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé:

MARIAGES—Frank Zimmer à Mlle Angéline Amedeo.
Louis Stahr à Mlle Martha E. Bruchert.
Louis T. Stoelig à Mlle Clara M. Bertsch.

NAISSANCES—Mme Ernst Pape, un garçon.
Mme Michel Ulvick, une fille.
" Ernest Chasanal, un garçon.

DÉCÈS—Enfant de Henry Johnson, c., 6 jours.
Jean Thibaut, 54 ans.
Margaret E. Busch, 9 mois.
Katie Heintz, 3 mois.
Louis P. Westerhaus, 14 mois.
Victoria Gauthreau, 4 mois.

Un tour d'escamotage où tout se retrouve.—Il y a une semaine, le collecteur du Revenu de l'Intérieur, M. Marks, fut informé que Joseph de Gray, un de ses députés, qui était à faire une tournée de collection, avait perdu dans un hôtel de la Pointe Coupée plus de $900 reçus par lui comme représentant du gouvernement. M. Marks, accompagné du commissaire des Etats-Unis, Lane, qui avait été assermenté comme député, se rendit à la Pointe Coupée, dans le but de prendre des renseignements sur cette affaire. Aussitôt après son arrivée, il eut une entrevue avec de Gray, et celui-ci les convainquit que l'argent avait été dérobé dans sa chambre où on n'avait découvert entre deux matelas, pendant qu'il était temporairement absent. Il désigna W. W. Campbell comme celui qui avait fait le coup. Campbell fut donc arrêté et pour éviter toute méprise on arrêta aussi de Gray. Ils furent tous deux amenés en ville et internés à la geôle de paroisse.

Voilà maintenant la partie mystérieuse ou incroyable de cette histoire. Mercredi, de Gray et Campbell, sous la garde du député Lane, partirent ensemble pour le Bayou Sarah et y demeurèrent jusqu'à jeudi soir, après quoi, ils arrivèrent tous ensemble avec la somme identiquement la même que celle qui avait été volée. Cette somme a donc été rendue au département. Mais par quelles mains avait-elle passé? C'est ce qu'on ignore et ce qu'on ignorera tant que le collecteur et son député ne voudront rien dire. Reste à savoir ce que dira le secrétaire du Trésor quand il apprendra ce tour d'escamotage où tout s'est retrouvé, mais où il y a eu certainement détournement et tentative de vol.

Une histoire étrange.—Nous lisons dans les nouvelles locales d'un de nos confrères: "Il court dans le monde une histoire étrange laquelle, si elle est authentique, montre l'excitation que soulève la question de la dette et les moyens auxquels certaines gens seraient recours pour emporter un point. Un courtier, des plus connus, a dit que plusieurs délégués se laissent facilement approcher par les porteurs de bons et qu'ils accepteraient volontiers de l'argent pour leurs votes sur la question. Il y en a même qui désirent beaucoup que cette offre leur soit faite pour la dénoncer à la convention et lui dire:

Voilà ce qu'on nous a donné pour voter dans leur intérêt. On voit par là la vilenie de la moyenne des porteurs de bons. Le même courtier a dit que le sentiment d'hostilité envers les créanciers de l'Etat a gagné continuellement de la force dans la convention depuis le commencement de la session.

Nous concevons très bien ce sentiment. Les délégués ont reçu et accepté le mandat de libérer l'Etat de dettes qui n'ont pas été faites dans l'intérêt du peuple et contre lesquelles le peuple a toujours protesté, et ce mandat il faut qu'ils l'accomplissent pour ne pas être accusés de trahison. Ils n'hésiteront pas.

Les dettes faites par les Législatures radicales, sous l'influence de Warmoth, doivent être répudiées parce qu'elles étaient frauduleuses et l'Etat, représenté par la convention, doit tenir à honneur de ne pas les payer. Ce n'est que lorsque le triage des dettes aura eu lieu et que les mauvaises auront été rejetées, que la libération de l'Etat sera complète, pas avant.

Les enfans en fête.—La cérémonie du couronnement de la Vierge dans toutes les églises du diocèse a dignement clos hier, les exercices du mois de mai, communément nommé le mois de Marie. Il n'est pas de plume de poète capable de décrire avec vérité le spectacle intéressant de ces plusieurs centaines de petites créatures, de chérubins à joues rosées, qui viennent chaque année déposer sur le front de la statue de leur bonne Mère, les couronnes qui ornent si bien leurs petites têtes à chevelures dorées.

En dépit de l'inclémence du temps, hier, la cérémonie à la Cathédrale St-Louis, n'a pas manqué d'éclat; toutes les petites filles et tous les petits garçons de la paroisse semblaient s'être donné rendez-vous au pied de l'autel de Notre-Dame de Lourdes comme pour remplir un pieux devoir en apportant leurs contributions de fleurs à la Vierge.

Sous-Trésorerie. — Les recettes de jeudi ont été comme suit; revenu de l'intérieur, $6,263 68; douane, (argent) $872 65; douane, (billets) $1765 00; bureau de poste, $1,008 00; transfert de fonds, pour le compte de des certificats de conversion $10,000 00; recettes diverses, $38,717 25. Total $57,626 68.

Propositions cachetées.—L'opinion parait prévaloir dans le conseil de ville que, pour éviter tout ring ou toute coalition de spéculateurs, la vente des chemins de fer devra se faire par propositions cachetées, conformément à l'ordonnance, et non aux enchères publiques, et selon toute probabilité le système des offres cachetées prévaudra.

Traversée rapide.—Le nouveau steamer Hercules a fait la traversée des piquets au débarcadère de Mandeville en une heure et demie par un très gros lac, ce qui est considéré comme un très beau passage.

Saint.—La 5e compagnie du régiment d'artillerie d'Orléans, sous les ordres du lieutenant [illegible] au pied de la [illegible] de la victoire remportée par M. R. J. Rivet, à l'élection qui a eu lieu lundi dernier, pour un délégué du 8e ward de la Nlle-Orléans à la Convention constitutionnelle.

Le Natchez.—Un salut a été tiré hier soir sur la levée au moment où le steamer Natchez quittait son wharf pour faire sa dernière course sur le Mississippi. Le capt Leathers emmène son steamer à Cincinnati où il sera reconstruit; nous pouvons nous servir de cette expression, car le nouveau Natchez sera équipé avec les machines de l'ancien qui sont dans un parfait état.

Succession Levois.—Dans l'affaire de la succession de Jules C. Levois, le [illegible] cour de district a accordé la demande d'Emmanuel Bourbon pour être nommé gardien et conservateur des biens de la succession dans cet Etat.

Homicide.—Amos Pierce, couleur, accusé le 16 avril de cette année, d'avoir tué Eliza Emmerson, couleur, qu'il avait atteinte d'un coup de pierre à la tête, le 15 mars 1879, rue Jackson entre les rues Howard et Freret, blessure dont elle est morte, a été convaincu d'homicide.

Le défunt inconnu.—L'homme inconnu, mort dans une cellule à la quatrième station, jeudi soir, a été reconnu le lendemain par son frère comme Thos. Ferry, âgé de 41 ans, cuisinier de son métier, récemment employé au restaurant de Fred, rue St. Charles, No 106. Le frère de Ferry dit que sa mort a été causée sans doute par une congestion sanguine, à laquelle son tempérament le prédisposait, et non par un état d'ivrognerie comme il a été dit, son frère ne buvant jamais avec excès.

—Nombre d'individus s'étant livrés à des libations trop fréquentes hier soir, avaient une petite cote.

—Un jeune garçon mordu par un chien et un autre frappé par un cheval sont les seules nouvelles que nous ayons recueillies hier soir, à la station de police centrale. Trêve de nouvelles importantes.

Ventes immobilières aux bureaux de l'enregistreur des aliénations:

Mme [illegible] à Henry Jungling, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues North Market, [illegible] Levée, Tchoupitoulas et St. Joseph ... $1,800

F. F. Mundel et als. à Thomas B. Everhard, un lot et bâtisses qui s'y trouvent, compris entre l'avenue Napoléon, les rues Jena, Jersey et Laurel ... $5,000

Mme Joseph McDonald à Martin Haly, un demi-terrain et bâtisses, compris entre les rues Victoire, Burgundy, Mandeville et Marais ... $400

Succession de Jean Roy à Vve J. [illegible] Roy, un terrain et bâtisses, compris entre les rues St-Claude, Rampart, St. Philippe et Ursulines ... $2,600

Veuve Wm. Creppel à J. G. H. Aurich, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Annunciation, Chippewa, Melpomène et Terpsichore ... $2,125

Mme Henri Cerri à Michel De Lama, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Madison, Levée, l'avenue Carrollton et la levée ... $750

Mme Robt. L. Adams à Patrick F. Carroll, un terrain et bâtisses, compris entre l'avenue Louisiane, Prytania, Toledano et Coliseum ... $8,000

Mlle Amanda C. Bridgeport au même, un terrain et bâtisses, compris entre les mêmes rues ... $400

Quelque chose de fin......Les Sardines.

LOUISIANE.

Le *Courrier* de Houma publie la lettre suivante:

Chacahoula, le 27 mai, 1879.

Mon cher Editeur,

Nous avons vu dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, du 6 courant, que Mme Abadie était morte des suites de brûlures causées par l'explosion d'une lampe d'huile de charbon.

J'ai aujourd'hui à vous informer de deux autres accidents à peu près semblables qui viennent de plonger dans la douleur deux respectables familles du Chacahoula.

Le premier de ces accidents est arrivé la semaine dernière à Mlle Dubois, jeune fille de quinze ans, dans les circonstances suivantes. Ne pouvant pas réussir à faire prendre le feu dans le fourneau, cette pauvre demoiselle conçut l'idée—idée malheureuse et qui a déjà fait tant de victimes—de verser de l'huile de charbon sur les tisons. Le filet d'huile qui s'échappait du can communiqua le feu à l'intérieur, le récipient fit explosion et le liquide enflammé se répandit sur toute la personne de la malheureuse enfant qui est maintenant sur le lit et elle souffre de douleurs atroces. Malgré les soins intelligents qui ont été donnés à la jeune malade, il y a peu d'espoir de la sauver.

Le second accident a eu lieu cette semaine dans la famille Witney. La victime morte trois heures après avoir été brûlée, était une petite fille de deux ans. Pauvre petit être!

Voici comment on raconte le fait; mais je vous donne ce récit sous toutes réserves.

La mère, mettait de l'huile dans la lampe, tenant d'une main la mèche qu'elle avait imprudemment laissée allumée. L'enfant, sans que sa mère s'en aperçut, s'approcha d'elle et probablement la fit remuer. Toujours est-il que l'huile tomba sur la mèche, s'enflamma et fit éclater la lampe dont le contenu se répandit sur la pauvre petite créature qui a expiré quelques instants après dans des douleurs que la plume ne saurait décrire. Je ne connais pas personnellement la famille, mais je pense et vous le croirez aisément que le père et la mère doivent être plongés dans un profond chagrin. C'était leur unique enfant. La mère, me dit-on, a eu une main horriblement brûlée dont elle ne pourra plus jamais faire usage.

Il ressort de ceci que l'on ne saurait prendre trop de précautions avec l'huile de charbon.

Que les deux accidents que je viens de vous rapporter servent encore une bonne fois de leçon.

Salut cordial,

E. R.

Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodaux:

Dimanche matin, le cadavre d'un blanc inconnu a été trouvé près de la station Raceland. On voyait sur sa lèvre supérieure une blessure faite par une balle. On ne peut pas dire s'il s'est suicidé ou s'il a été assassiné.

—Le 24 de ce mois, H. P. Poché, juge de paix à Lockport, agissant comme coroner, a tenu une enquête sur le cadavre d'un noyé trouvé dans le Bayou, à un mille en bas de Lockport. Le décédé avait environ 5½ pieds, ses cheveux et moustaches étaient de couleur claire; il portait un bandage, avait un doigt de moins à la main gauche et le cou cassé. On a trouvé sur lui un pistolet, 20 cents en monnaie et un couteau de poche; il était vêtu d'une chemise rouge et d'un pantalon de jean.

—Le St. Charles *Herald* dit que M. Wm. Kelly a établi une roue hydraulique pour irriguer ses champs de riz. C'est le meilleur système employé dans la paroisse. Les campagnes ont soif; la pluie y sera la bienvenue.

NAVIGATION.—M. de Magnac présente un instrument de son invention faisant connaître, sans calculs et en quelques instants, le nom des astres qui sont au-dessus de l'horizon à un moment donné, et permettant de relever, à 1 degré près, les hauteurs et les azimuts des mêmes astres. En outre, il détermine avec la même approximation l'angle de route pour aller d'un point à un autre par l'arc du grand cercle, et la distance entre ces deux points à 15 milles près. Il permet encore de résoudre les triangles sphériques dans tous les cas.

Des expériences qui ont été faites avec le navisphère—c'est le nom que M. de Magnac a donné à son instrument—à bord du paquebot le *Washington*, de la Compagnie transatlantique, ont donné des résultats très favorables.

A PROPOS DE BILLARD.—On aime le billard, en haut lieu, et le Grand-Hôtel est en ce moment le théâtre d'une partie homérique. Parler de billard, c'est donc faire de l'actualité.

Charles IX fut le premier de nos chefs d'Etat qui eut un billard; c'était à peu près le seul de son royaume; ce meuble monumental faisait partie du mobilier de la couronne, et c'était faire sa cour au roi que de se laisser battre royalement par lui à ce jeu où, d'ailleurs, il excellait.

Louis XIV, au contraire, y était d'une faiblesse décourageante, encore qu'il l'aimât passionnément. M. de Chamillard, son ministre et son professeur, l'immortel inventeur des "procédés" ne put rien faire de son auguste élève.

Le billard du roi-soleil était immense, en marbre, à bandes étoffées, et l'on y jouait avec un matériel tellement compliqué qu'il déconcerterait les joueurs les plus enragés de notre temps.

Mingo trouva "l'effet rétrograde"; Sauret, l'effet à droite et à gauche; Payen créa la "série". Ce jour-là, le jeu était arrivé à la perfection. Notons que le célèbre géomètre Poisson a étudié la théorie des "effets" qui, pour être bien comprise, exige de sérieuses connaissances mathématiques; mais on peut être, sans les posséder, un carambolent "de primo cartello".

En 1740, il y avait vingt billards à Paris; en 1793, deux cents; en 1815, dix-huit cents. Nous ne les comptons plus; tel café en possède à lui seul une trentaine, et la plus petite bourgade a son billard.—(*G'sbe.*)

— Le duc de Medina-Celi, blessé dans une partie de chasse, a succombé, hier, après d'horribles souffrances.

L'infortuné chasseur avait reçu deux chevrotines dans la [illegible].

[illegible] Trieste [illegible] 25 voix données à M. Dimmer, Autrichien.

Aussitôt que le résultat a été connu, M. Bossoni a été assommé par la foule.

Des cris: "A bas les étrangers! A bas les partisans de l'Autriche!" ont été poussés.

Il y a eu des arrestations. On craint que l'empereur n'annule de nouveau la décision du Conseil.

—"Une dépêche de Rome, de bonne source, nous donne, dit la *Patrie*, que le général Garibaldi est dangereusement malade, et que les médecins ont perdu tout espoir de guérison."

"Amen [illegible] admis à la voir."

[illegible]

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OPÉRA—Le *Figaro* donne les renseignements suivants sur M. Vaucorbeil nommé le 16 mai directeur du Grand Opéra en remplacement de M. Halanzier.

M. Vaucorbeil est né à Rouen en décembre 1821. Il a donc cinquante-sept ans passés. Il est le fils du comédien Ferville, dont le vrai nom était Vaucorbeil et qui, dans sa longue carrière au Gymnase, joua tant de fois les colonels de Scribe.

Elève du Conservatoire, le jeune Vaucorbeil obtint le prix de solfège en 1838. Il étudia l'harmonie dans la classe de Dourlen, et la composition sous la direction de Carafa.

Excellent musicien, il a écrit un grand nombre de mélodies et beaucoup de musique de chambre.

Le 13 avril 1863, il donna à l'Opéra-Comique un ouvrage en [illegible], *Bataille d'Amour*, dont le poème était de MM. Victorien Sardou et Karl Daclin, et dont les rôles étaient joués par MM. Montaubry, Sainte-Foy, Crosti, Nathan, Mlles Baretti, Bélia et Révilly.

Il fit exécuter une grande scène lyrique, la *Mort de Diane*, aux Concerts du Conservatoire; Mlle Krauss chantait le rôle de la chaste déesse.

M. Vaucorbeil a en portefeuille un opéra en cinq actes intitulé *Mahomet*. Voilà *Mahomet* renvoyé aux calendes... musulmanes.

UN MONSTRE DE ONZE ANS—Une enfant de onze ans vient de terrifier le Wurtemberg par une série de crimes qui dénotent une rare perversité à un âge aussi tendre.

Le 3 avril, un maçon de Bahlenhausen prenait à son service une jeune fille de onze ans, originaire de Suppingen, et lui confiait la garde de ses trois enfants. Le lendemain, pendant que les parents travaillaient aux champs, le plus jeune de ses enfants, âgé de cinq semaines environ, mourait subitement, sans qu'aucun symptôme de maladie antérieure expliquât cet événement; l'inhumation devait se faire le 6 avril.

Cette mort prématurée éveilla les soupçons des parents du petit enfant et des voisins, qui parvinrent à se renseigner sur le passé de la petite servante et apprirent des faits qui étaient restés inconnus jusqu'alors.

Le 1er avril, la jeune bonne était restée chez un tisserand de Berghulen et, dès le lendemain, l'enfant qu'on avait confié à ses soins succombait inopinément. Cette découverte fit remarquer que deux familles de Southeim, où la gamine avait été chargée de garder des enfants, ceux-ci étaient morts peu de jours après.

Informée de ces faits, l'autorité de Bahlenhausen ordonna de surseoir à l'inhumation de l'enfant du maçon et de procéder à l'autopsie du petit cadavre, de laquelle il résulta que la mort provenait d'une fracture du crâne.

Mise en état d'arrestation, la bonne d'enfant a cyniquement avoué, dans son interrogatoire, "qu'impatientée de voir le bébé du maçon s'agiter et de l'entendre crier," elle lui avait cogné la tête contre les murs, et que telle était la cause de sa mort; à Berghulen elle avait agi de même! Elle a été ainsi culpabilité pour les crimes de Southeim, où une enquête a été commencée.

La jeune criminelle, n'ayant pas encore atteint sa douzième année, ne peut encourir aucune peine légale, elle a dû être enfermée d'office dans une maison de correction.

—Un curieux accident géologique s'est produit à Lescin, près de Pau. Un monticule sur lequel se trouvaient construits une maison et une grange, miné par les eaux de diverses sources souterraines, s'est affaissé presque subitement, ne laissant que le temps aux habitants de s'enfuir avec leurs bestiaux.

La propriété, composée d'une maison d'habitation, deux granges, un chai, un hangar, etc., appartenait à M. Barailhère, de Jurançon, et était occupée par un métayer et sa famille.

L'eau a atteint en peu d'instants une hauteur considérable et les bâtiments se sont effondrés dans une excavation produite par l'affaissement du sol. Tous les instruments aratoires, le mobilier, 20 hectolitres de maïs et froment et une quantité d'objets divers ont été engloutis.

L'emplacement occupé par la propriété est couvert par les eaux, qui ont également recouvert une superficie d'environ 3 hectares de terres de toute nature. Divers faits curieux se sont produits: ainsi, le puits a été comblé de pierres provenant du sous-sol, et de larges crevasses dont on ne peut trouver le fond existent en plusieurs endroits.

—Voici comment l'*Akhbar* raconte un horrible drame qui se serait passé à l'hôpital de Mustapha ces jour derniers:

"Un Arabe atteint de délire se serait évadé pendant la nuit et se serait précipité, sans que personne s'en soit aperçu, sur un lit voisin occupé par un malade âgé et affaibli.

"L'Arabe, rendu absolument fou par le mal, aurait étranglé le malheureux qui n'aurait pas eu le temps de faire entendre le moindre cri.

"Une fois cet homme tué, le forcené se serait acharné sur son cadavre et l'aurait en partie dévoré.

"On finit cependant par s'apercevoir qu'il se passait quelque chose d'insolite dans le lit de la malheureuse victime, et des gardiens essayèrent d'arracher le cannibale à son épouvantable festin.

"La scène qui se passa alors défie toute description: l'Arabe, tout sanglant, les yeux hors de la tête, poussait des cris inhumains et se cramponnait avec une ardeur famélique au cadavre défiguré de sa victime.

"On parvint enfin à se rendre maître du forcené, et l'on put constater qu'il avait entièrement dévoré une partie de la figure de sa victime.

"Il paraît que cet insensé aurait avalé plus d'une livre de chair humaine pendant son horrible repas.

"Cet affreux événement a produit une profonde impression dans l'hôpital. On assure que l'Arabe est actuellement en voie de guérison."

—La situation en Russie, résumée par un mot connu, qui remonte, comme vous l'allez voir, à la plus haute antiquité:

"Aut César, aut nihil!"

—Il n'y a rien qui me gêne comme de fumer devant des dames, disait hier un gommeux.

—Alors comment fais-tu quand il y en a? interroge quelqu'un.

Qu'est-ce que tu veux? Je prends sur moi.... je me "gêne"!

—M. le baron de Gavardie, le sénateur interpellateur, est aussi un admirable interrupteur.

Il nous rappelle M. Auguste Chevalier, du député de l'Aveyron vers 1857, et qui siégeait à la Chambre entre M. Glais-Bizoin.... et M. Belmontet.

C'était, comme eux, un interrupteur déterminé, convaincu, de l'école de Valentin, député de la constituante, qui ne quittait jamais sa place sans dire à son voisin:

—Je sors pour un instant, ayez l'obligeance d'interrompre pour moi.

—Deux jeunes gens, raconte M. Adrien Huart, se promènent dans les galeries de peinture:

—J'en ai assez, dit l'un d'eux; je meurs de faim.

—Moi aussi. Allons-nous casser une croûte!

Un gardien, nouvellement promu à la surveillance des salles du palais de l'Industrie, se précipite entre les deux amis et s'écrie avec colère:

—Si vous avez le malheur de toucher à un seul de ces tableaux, je vous conduis au poste.

—Un joli mot de caissier relevé par Domino:

—Comprends-tu, disait-il hier à un de ses amis, que mon patron a l'audace de me demander mes comptes? J'ai envie de lui envoyer mes témoins.

—Qu'est-ce que ça peut te faire, du moment que tu es en règle?

—Oui; mais c'est que précisément je ne le suis pas.

[illegible]

La *Petite République* raconte que le public qui fréquente les courses et le bois de Boulogne était très intrigué par l'apparition au Bois d'une jeune femme qui se montrait dans un attelage du goût le plus exquis. On la disait cousine de don Carlos, et elle ne démentait pas ce bruit. L'équipage et sa prestance à certaines personnes qu'elle avait admises dans son intimité qu'elle avait épuisé ses ressources. Elle possédait dans son pays, disait-elle, des biens qu'on était en train de vendre. Une personne qui paraissait très avoir un temps auprès d'elle lui avança, par un intermédiaire des sommes importantes, en engageant une superbe série de tableaux. Mais on apprend tout à coup que la prétendue cousine de don Carlos n'est qu'une aventurière, qui a disparu en faisant de nombreuses dupes. Le prêteur a formé une plainte, et une enquête a été ouverte par la police.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Mort d'un savant.

Paris, 30. — Le Dr Pierre Adolphe Piorry, auteur de savants ouvrages médicaux, est mort.

Crise ministérielle au Portugal.

Londres, 31.—Le cabinet portugais a donné sa démission, par suite de dissensions intérieures. Anselmo J. Braamcamp, conseiller d'Etat et chef progressiste, a été invité à former un nouveau ministère.

Hambourg et Brême privés de leurs privilèges de ports libres.

Anvers, 31.—Le "Précurseur" dit que la note de Bismarck, qui invite les villes de Hambourg et de Brême à abandonner leurs privilèges de ports libres et de s'associer au système fiscal impérial, est conçue en termes tels qu'elle ne laisse pas le choix entre la soumission et la certitude d'y être obligé par la force.

Le traité Hispano-Chinois.

Londres, 31.—Le correspondant du Daily News, à Madrid, annonce que, conformément au nouveau traité, les Chinois sous pavillon espagnol jouiront des mêmes droits que les citoyens des nations les plus favorisées. Les relations entre l'Espagne et la Chine seront placées sur le même pied.

Faillite.

Londres, 31.—Wm. Henry Punchard, associé dans la maison de construction de machines de Clark et Punchard, qui était intéressé dans la compagnie de tramway du Baron Grant qui a fait à Lisbonne une faillite désastreuse, a fait faillite lui-même. Passif: 900,000 livres.

Retour de Yakoob-Khan à Caboul.

Simla, 3.—Le major Cavagnari accompagne l'émir à Caboul, escorté d'un détachement des gardes. Caboul est tranquille.

Le comte Schouvaloff.—Restriction au commerce des poisons.

St Pétersbourg, 31.—Le bruit qui circule suivant lequel le comte Schouvaloff, ambassadeur en Angleterre, serait nommé ministre des affaires étrangères ou de l'intérieur, ou de la police, est sans fondement. Par suite de sa mauvaise santé, il a été invité à passer ici l'été, en dehors de tout souci public.

Le gouverneur-général de St Pétersbourg a lancé une ordonnance apportant des restrictions à l'achat et à la vente des poisons violents.

Eruption de l'Etna.

Catane, 31.—Des avis reçus ici annoncent que plusieurs crevasses nouvelles se sont produites sur l'Etna, et les flots de lave coulent sur une grande étendue vers la rivière Alcantara et a dévasté le village de Moo. On croit que l'éruption sera de longue durée.

WASHINGTON

Le vote devant le caucus.

A une réunion du comité conjoint du Sénat et de la Chambre il a été décidé que le bill des crédits de l'armée devait passer dans sa forme ordinaire pour toute l'année fiscale, mais avec cette clause spéciale qu'aucune somme ne doit être détournée pour employer l'armée comme force de police aux Polls.

De même pour le bill des crédits législatifs, en laissant de côté ce qui a rapport aux inspecteurs d'élection et aux députés-marshals.

Il a été résolu également de voter à part les projets relatifs au rappel du serment d'épreuve et aux modifications à apporter dans le jury.

Les deux comités consultatifs de la Chambre et du Sénat sont arrivés à un accord unanime sur la politique à suivre par le parti dominant relativement aux bills de crédit.

Après une longue discussion et un examen minutieux des messages du Président frappant de son veto les différentes clauses introduites dans les bills d'allocation, il a été résolu de voter un bill d'allocation pour l'armée durant toute l'année fiscale, à la condition qu'aucune portion des sommes allouées ne serait employée au transport, à l'équipement, à l'entretien des troupes en vue de faire la police et de maintenir l'ordre aux polls.

Il a été décidé de voter également les bills de crédits législatifs, exécutifs et judiciaires dans les mêmes termes et avec les mêmes montants que l'an dernier. Seulement ils seront spécifiés plus exactement; et il ne sera voté aucun fonds pour payer les inspecteurs ou les députés-marshals d'élection.

Le nouveau bill contiendra une clause stipulant qu'aucun officier ne sera nommé ni aucune obligation encourue en vue desquels il n'y aura pas eu d'allocation spéciale votée par le Congrès.

Cette clause se trouve déjà dans la loi, on n'y a ajouté que les mots: "une obligation encourue."

Il y a aussi une loi qui interdit de détourner une allocation de l'objet pour lequel elle a été faite spécialement.

Les comités recommandent également le vote d'une loi à part renfermant toutes les sections frappées de veto dans les bills d'allocations, elles contiendront des amendements relatifs au tirage du jury, à l'abolition totale du serment d'épreuve.

Attendu que le Président, dans ses messages de veto, n'a pas parlé de ces clauses, on pense qu'il les approuvera immédiatement, si elles lui sont présentées dans des bills indépendants.

Il a été aussi établi que le président ne pourrait se refuser à signer ces bills d'allocation, parce qu'il ny aurait pas de sommes votées pour certains objets spéciaux. Si le Président approuve ces bills, le parti démocrate aura atteint le but qu'il poursuivait dans cette session et qu'il continuera de poursuivre, tant qu'il sera au pouvoir.

Le comité conjoint s'est ajourné à midi. Les résolutions adoptées seront alors rédigées par un sous-comité composé des sénateurs Thurman, Eaton, Vance et Bayley, et des représentants Chalmers, Springer, Ewing et Reagan.

Après avoir été approuvée la rédaction sera présentée au concours conjoint du Sénat et de la Chambre.

Il a été objecté que cette politique est véritablement un pas fait en arrière.

Il a été répondu que refuser les allocations était contraire aux précédents du parti. L'idée de cette mesure n'est jamais entrée dans les esprits de la majorité du parti.

La contestation Kellogg, Spofford en réponse à la lettre de Kellogg demandant le même privilège que celui que l'on avait accordé à M. Spofford, le comité d'élection est convenu de fournir à Kellogg un sergent-d'armes pour l'accompagner en Louisiane avec des sommations en blanc au nombre de 8, chiffre accordé à Spofford.

Protestation contre les bruits de fièvre jaune à Vicksburg.

Vicksburg, 31.—Le bruit qui court de l'existence de la fièvre jaune dans cette ville, et qui a été répandu par le Globe-Democrat de St Louis, est sans aucun fondement.

Signé: O. S. Iglehart, M. D.
Président du Bureau de Santé.
R. F. Beck, Maire —et autres.

Synode de l'Eglise presbytérienne.

New York, 1er juin.—La réunion annuelle du synode de l'Eglise presbytérienne réformée a eu lieu aujourd'hui, on y a discuté la question du sabbat en famille. Le rapport du bureau central des missions à l'intérieur du pays a été présenté, il demande une allocation de $4,000 pour établir à [illegible] une nouvelle église appartenant à la mission du Sud.

Le procès Hearn.

Snow Hill, Mo., 31.—Le procès de la petite Duer pour meurtre de Mlle Hearn a continué aujourd'hui. Les témoignages ont roulé sur l'état d'esprit de la victime quand elle a fait ses déclarations avant de mourir.

Une bonne loi sur les banques d'épargne.

Albany, 31.—Le gouverneur a signé le projet frappant de pénalités sérieuses toute abus, toute négligence du devoir par les officiers et directeurs de banques d'épargne.

Assassinats.

Galveston, 31—On a reçu les dépêches suivantes:

Hempstead, 31—Dan. Morris, du comté de Bell, a tué d'un coup de feu son cousin Thos. Loggins. Cause du crime, haine de famille.

Cameron, 31—Graham a été assassiné jeudi; son corps avait été traîné à 3 milles et caché dans un bois. L'assassin supposé est Milan Hurby, à la poursuite duquel est le shérif.

Meurtre et incendie.

Montréal, 31.—Le gardien des écuries de Morey a été frappé avec une barre de fer et laissé pour mort, la nuit dernière, par des bandits qui voulaient mettre le feu à l'établissement qui contenait pour $40,000 de voitures. Le feu a été découvert à temps. Presque toutes les voitures ont été sauvées. Morey a pour ennemis les cochers de cab, parce qu'il est employé par presque tous les hôtels. On les regarde comme les auteurs de la tentative d'incendie.

Le gardien est mort de ses blessures. Il s'était défendu en désespéré. Il avait outre les blessures de l'instrument contondant reçu des coups de poignard. La perte est de $15,000. Il est difficile de découvrir les coupables.

L'Association catholique irlandaise de colonisation.

New York, 1er juin.—Dans un meeting qui a eu lieu hier, pour venir en aide au mouvement de colonisation catholique irlandaise devant 10 prêtres catholiques romains et bon nombre de laïques, l'évêque Spalding a expliqué le nouveau projet et les raisons qui l'avaient fait adopter.

L'association de colonisation catholique irlandaise est une société incorporée à actions d'après la loi de l'Illinois; son capital est de 100,000 actions de $100 chacune. L'argent produit de la vente de ces actions doit servir à secourir les colons pauvres, de nationalité irlandaise, de façon que la société puisse être remboursée de ses avances à un moment donné. Il a été distribué environ 9000 actions parmi les personnes présentes au meeting.

Ouragan.

St. Louis, 31—Une dépêche d'Atchison, Kansas, dit qu'une pluie torrentielle accompagnée d'un vent violent s'est abattue sur Frankfort, comté de Marshall, Kansas; elle a duré deux heures. Le magasin de J. B. Taylor a été renversé. Plusieurs maisons, magasins et écuries sont plus ou moins endommagés. A quelques milles de là plusieurs maisons ont été renversées, une en pleine rivière.

A Irving, 16 maisons ont été détruites, 8 personnes tuées, 25 blessées. Des églises, des écoles ont été démolies; le pont sur la Blue River a été enlevé. Un comité avec des fonds et des provisions est parti pour secourir les malheureuses victimes de l'ouragan.

L'abolition de la charte de Memphis ratifiée par la Cour Suprême, de Jackson.

Memphis, 31—Une majorité de la Cour Suprême, à Jackson, a décidé que l'ancienne charte de la ville de Memphis a été dûment et légalement rappelée par la dernière Législature, et que le peuple de cette ville a été constitutionnellement incorporé de nouveau en vertu d'une loi générale.

Il y aura une nouvelle corporation municipale, les juges Freeman et Turner, dans l'opinion différente qu'ils ont donnée, disent que la loi de rappel est valide. Cette décision légitime le nouveau gouvernement de la ville. Une salve de 100 coups de canon a été tirée en réjouissance de cet arrêt.

Les chaleurs au Canada.

Toronto, 30—Les rapports venus de toutes les parties de la province disent que aujourd'hui a été le jour le plus chaud de l'année. Il y a eu plusieurs cas d'insolation.

NOUVELLES DIVERSES.

Boston, 31—Le juge Endicott a rejeté les demandes des créanciers de Frank Page, ayant pour but de rendre Mme Laura A. Wicher responsable des détournements de Page. Le conseil des créanciers a fait appel à la cour Suprême.

New York, 31.—Le conseil de Wm. C. Gray, a obtenu un writ d'erreur et un sursis de l'exécution du jugement.

Marchés étrangers.

Londres, 31, 1 P. M.—Consols 98 15[16].

Paris, 31, 1 P. M.—Rentes 115fr. et 50c.

Londres, 31, 2 P. M.—Erie, 28 3[8].

Argent, Stocks, etc.

New York, 31, soir.—Stock fort. Argent 3 à 4; change long 4.87 3[4, court 4.89; bons d'Etat calmes; gouvernements forts; pas de coton aujourd'hui.

New York, 31, soir.—Argent 3 à 5, change 4,87 3[4 à 4,89, gouvernements fermes; nouveaux 5s 103 5[8, 4 1[2s 107 1[2, 4s 103 1[8; Bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New York, 31.—La Bourse au coton est fermée. Recettes nettes consolidées 2,556. Exporté pour le Continent 578.

New-York, 31— Etat comparatif du coton de la semaine finissant aujourd'hui

	balles.
Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine	16,396
Même semaine l'année dern're	19,141
Total reçu jusqu'à ce jour	4,379,138
" même date l'année der.	4,156,879
Exporté pendant la semaine.	27,889
Exporté même époque l'année dernière	15,522
Total exporté jusqu'à ce jour	3,304,211
" même date l'année dern.	3,165,849
Stock dans tous les ports des Etats-Unis	254,709
Stock même époque l'année dernière	283,481
Stock dans toutes les villes de l'intérieur	26,366
Stock même époque l'année dernière	23,847
Stock à Liverpool	601,000
" même époque l'année dernière	866,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne	143,000
En mer même époque l'année dernière	129,000

Passes.

Port Eads, 31, midi.—Fort vent du sud-est.

Arrivé: steamship Hudson, à 10 heures hier soir, de New-York.

Partis: steamship Margaret, pour Cedar Keys; barque Svanen, pour Queenstown.

Port-Eads, 1er juin, 6 P. M.—Vent sud-est, fort.

Arrivé, steamship Algiers, de New York, à 11:30 A. M.

Parti, steamship Jas. Gray, pour Liverpool.

FLEUVE ET RIVIERES.

Memphis, Tenn., 31—Le fleuve est stationnaire. Temps couvert.

Memphis, Tenn., 31, midi—Le fleuve baisse. Il pleut.

Vicksburg, 31.—Pluie toute la journée, thermomètre 73. Le fleuve a baissé de 2 pouces. Descendant: R. E. Lee, Golden Crown, Centennial. Montant: J. M. White, Golden Rule.

Cincinnati, O., 31—La rivière a 14 pieds 5 pouces et baisse. Temps partiellement couvert et très chaud. Parti, le Thos. Sherlock, pour la Nouvelle-Orléans.

Pittsburg, 31—Rivière, 9 pieds 4 pouces et stationnaire. Temps couvert et chaud.

Louisville, 31— La rivière baisse; 7 pieds 6 pouces dans le canal. Pluie.

Cairo, 31—Arrivé: A. J. Baker, de la Nlle-Orléans. Parti: Howard pour la Nlle Orléans. Forte pluie avant midi, cette après midi temps couvert. Mesure 72.

Evansville, 26— La rivière a 11 1[2 pieds et baisse.

Il alloc à bon marché.—Tout le monde à la Nlle Orléans connaît la grande fabrique de malles de M. A. Henninger située dans la rue Tchoupitoulas, entre Lyon et Upper Line, 6e district. M. Henninger a un dépôt central au No. 37 rue Magazine, entre Gravier et Natchez. Il y a là un choix d'excellentes malles de voyage que nous signalons à l'attention des personnes qui se disposent à quitter la Nlle Orléans pour passer l'été dans le Nord ou l'Ouest, ou même sur le littoral du golfe. Ces malles, qui sont très solides et résistent aux chocs les plus violents, se vendent à bon marché.

Indiscrétion de teint.—Le teint des personnes dont la digestion est dérangée, qui sont bilieuses, ou qui manquent de vigueur, est toujours un teint maladif. C'est en réglant les organes du corps et en facilitant la digestion et l'assimilation, que le teinte de parchemin, causé par la mauvaise santé, disparaît des joues. Pour rétablir un teint jaune et blême, employez les "Hostetter Stomach Bitters," élixir fortifiant qui écarte les obstacles au renouvellement des forces, au confort physique et aux attraits personnels et qui remédie à une digestion et à une sécrétion imparfaites et au dérangement des boyaux. La persistance dans l'usage de cet inestimable correctif et tonique aura certainement pour résultat un renouvellement de vigueur physique et tendra à augmenter la substance corporelle et rendra aux joues flétries l'apparence et l'éclat de la santé.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 31 mai, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
31 mai	$ 790,152 55	$ 36,353 24
Même temps la semaine dernière	668,924 04	127,304 50
Total de la semaine dernière	5,583,583 79	792,457 63
[illegible]	5,064,664 38	778,639 44

Nous sommes redevables à M. N Maynard directeur de l'Association du comptoir d'échange, du rapport suivant sur la situation quotidienne des banques associées, pour la semaine finissant vendredi matin, 30 mai 1879:

Actif.	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales, (moyenne)	$4,123,400 00
Autres items, comptant (moy.)	3,900 00
Change à vue sur N. Y. (moy.)	2,293,500 00
Change étranger (moyenne)	237,800 00
Dû par des banques et banquiers éloignés (moyenne)	297,000 00
Prêts et escomptes	8,987,500 00
Autres actifs comptant (moy.)	4,416,900 00
Total	$20,997,200 00
Passif:	
Circulation (moyenne)	1,719,923 50
Dépôts (moyenne nette après échanges)	11,622,300 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés, sujet à traite (moy.)	810,100 00
Autres passifs à des banques et banquiers	703,600 00
Autres passifs comptant (moy.)	28,000 00
Total	$14,883,123 50

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution.
Legal Tenders	67,000	—
Prêts	156,000	—
Dépôts	—	16,000

Nous sommes aussi redevables à M. N. Maynard pour le tableau suivant du Clearing House pour l'année:

DATE	EXPÉDIÉ	BALANCES
1873, 1er juin	$601,716,000	$58,934,000
1874 "	479,236,000	52,751,000
1875 "	406,830,000	45,293,000
1876 "	426,366,000	47,937,000
1877 "	414,528,000	47,297,000
1878 "	428,751,000	46,341,000
1879 "	372,651,000	44,469,000
Grand total, 7 ans	3,094,978,000	342,022,000

Perdu par l'épidémie de fièvre jaune pendant 5 mois, savoir, du 1er juillet au 1er décembre 1878, comparé avec la même époque de 1877 $30,000,000.

Le marché monétaire s'est maintenu calme et facile aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte: A 1 de 8 à 9; second classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothécaires de première classe de 8 à — et de second classe nominal.

Pas de ventes de change étranger rapportées aujourd'hui, et le marché était encore calme à 485 à 486 pour le connaissement de navire et A1 clear sterling à—à 488 pour les effets de banque (aux des banques au comptoir 488½) et à 5,18¾ 5,18½ pour les francs de commerce.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ⅛ pour cent de prime, tandis que les traites de commerce à vue étaient encore cotées à ⅛.

Les actions ont été fermes mais calmes.

Les bons consolidés de l'Etat ont été calmes et ont montré une baisse ainsi qu'il appert dans le tableau des cotes ci-annexé. Les bons à prime ont également éprouvé une baisse dans leur taux.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat et les bons à prime à la Bourse.

Bureaux.	Appels	Etats Consols. offre.	demande.	Premium. offre.	demande.
10 A. M.	1er	44¾	44⅞	26¼	26½
10 "	2nd	44	44½	26¼	26½
12 "	1er	42½	44½	26¾	26½
12 "	2nd	43½	44⅛	25⅞	26
2 P. "	1er	40½	41½	25¾	26
2 "	2nd	41	41½	25¾	—
3¼ "	1er	40¾	41½	25¾	—
" "	2d	41	41½	26	26¼
Clôture d'hier		47¾	47⅞	26¾	26¾
Clôture de vendredi dernier		48¼	49	26¼	26¾
Même temps l'année dernière		71¼	72½	33⅞	34

Voici les dernières cotes des valeurs courantes, recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
U. S. fundable certificates, ici	102	103
do 4 p. cent ici	102¼	
do de New York	103¼	103½
Bons consolidés de la ville	31½	
Mandats d'Etat	20½	24½
Mandats de Levée	72	77
Scrip de la ville, 1876-77 78	20	20½
Certificats de police 1874	12	13
Certificats du New Orleans Savings Ins. (prêteur)	94½	95

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

10 actions Waterworks Co ... $31 50
10,000 Consolidés de l'Etat ... 45

Bureau à 12 M.

20 actions de N. O. City Railroad ... $110
10,000 Bons à Prime ... 26¼

Bureau à 2 P. M.

15 actions de N. O. City Railroad ... $109 12½
10,000 Consolidés de l'Etat ... 41
25,000 do ... 40½
10,000 do ... 41¼
15,000 do ... [S 5] 40⅞
4,000 Bons à Prime ... 25⅞

Bureau à 3¼ P. M.

5,000 Consolidés de l'Etat ... [B 20] 41
5,000 Bons à Prime ... [B to Drg] ...

Les ventes en dehors de la Bourse comprennent $5000 consolidés de l'Etat à 40⅞, $20,000 à 41@41¼, $20,000 à 41⅛, $6000 mandats d'Etat 1879 à 92⅛ et $1200 à 92⅞.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 31 mai 1879.

COTON—Les ventes aujourd'hui se sont élevées à 1600 balles, la plupart pour le Nord, à des prix pleins maintenant l'avance d'hier et n'indiquent aucun changement dans nos cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior nom	10 @10½	
Low ordinary nom	11 @11½	11
Ordinary	11⅛@11⅜	11⅛
Strict ordinary	11½@11¾	
Good ordinary	11⅞@12	11⅞
Strict good ordinary	12 @12¼	
Low middling	12¼@12⅜	12½
Strict Low middling	12⅜@12½	
Middling	12⅝@12¾	12⅝
Strict middling	12¾@12⅞	
Good middling	12⅞@12⅞	12⅞
Middling fair	13 @13½	13

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 12⅛; à Mobile à 12⅛; à Savannah à 12⅛; à Charleston à 12⅛; à Wilmington à 12¼; à Norfolk à —; à Baltimore à 13; à New-York à —; à Boston à 13¼; à Memphis à 12⅛; à Augusta à 12⅛@12⅛; à Philadelphie à 13⅛; à Cincinnati à 12⅛ et à St-Louis à 12⅛.

L'Exchange rapporte: Ventes 1600 balles. Le marché est ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,035
Arrivé depuis le dernier état	805	
Précédemment, y compris mises en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts	1,420,279	1,420,784
Total		1,424,870
Exporté aujourd'hui	1,686	
Expédié précéd.	1,372,097	1,374,785
Stock en main, etc		50,085
Stock (même temps l'année dernière)		60,981

Les exportations d'aujourd'hui étaient pour Liverpool.

Reçu depuis hier soir 387 balles contre 327 samedi dernier et 563 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui, mais nous savons qu'il s'est vendu 19 boucauts additionnels en petits lots, non encore rapportés pendant le courant de la semaine formant un total de 39 boucauts. Les ventes de la semaine précédente ont été de 66 boucauts.

Nous continuons à coter comme suit: Low lugs 2½@3, Medium 3¼@3¾, Good et Fine 3¾@4¼, Low leaf 4½@5, Medium 5½@6½, Good et Fine 7@8, Sélections 9@10.

SUCRE — Reçu ce matin 1 boucaut. Exporté 29 boucauts et 90 demi-barils. Les prix sont fermes.

Nous cotons:	la livre
Inferior	4½@4⅞
Common	5¼@5½
Good Common	5⅝@5¾
Fair	5⅞@5⅞
Good fair	6 @
Fully fair	6¼@
Prime	6⅛@
Strictly prime	6¼@
Choice	6⅝@
Yellow clarified	6½@6⅝
Jaune clarifié	6¾@7⅛
Off whites	7@7⅛
Choice white	7⅝@7⅞

MELASSE — Reçu ce matin 17 barils. Exporté 49. Les prix sont fermes et le stock est faible.

Nous cotons:	le gallon
Fermenting	25@30
Common	25@
Fair	28@
Prime	33@
Choix	38@
Cistern Bottoms	42@

FARINE —Reçu ce matin 5379 barils. Le stock est faible et les prix sont très élevés. Pas de transactions.

Vendu, 617 barils dont 285 sacs de la capacité d'un demi-baril à $6,60@ par demi-baril, 100 et 100 barils à $5,25, 50 à $5,75, 25 à $5,90, 50 à $6, 50 à $6,25, 50 et 50 à $6,50.

Nous cotons:	le baril
Common	$3,60 @
Superfine	4,00 @
Single extra	4,75 @
Double extra	4,75 @
Medium treble extra	4,90 @5,00
Choix treble extra	5,50 @
Family	4,75 @
Low treble extra	5,60 @6,00
Good treble extra	5,25 @
Choix extra	5,50 @5,75
Fancy	6,15 @6,20
	6,25 @6,50

VIANDES SALÉES SECHES—Epaules loose à 3⅛, packed 3¾. Au détail à 3⅞@4. Les sides sont très rares.

BŒUF—Le stock est bon et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9 00; Western à $10 75@$12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril, Fulton Market à $8@$8 25 le demi-baril.

JAMBON—Le stock est faible et la demande est modérée. Le choice sugar cured canvassed small size est coté à 9¾c, le medium average à 9 @9¾c, large size à 9@10, uncanvassed à 8c. Au détail il faut payer ⅛c de plus.

GRAISSE—Nous cotons pour la consommation locale, refined en tierçons à 5⅞@6⅞c la livre, en barillets 7⅛ et en boquets 7⅞. Kittle en tierçons à 6⅛@6⅞, en barillets à 7⅛@7⅞, en boquets à 7⅞. Au détail il faut payer ⅛c de plus.

BACON—Le stock est toujours faible et la demande n'est que pour des petits lots. Nous cotons pour la consommation locale épaules nouveau stock à 4⅛@4⅛c la livre. clear rib sides à 5⅛, clear sides à 5¾. Le uncanvassed sugar cured à 5⅛. Au détail, épaules 5c, clear rib sides 5⅞, clear sides 6.

BREAKFAST BACON—Le stock d'épaules est faible ainsi que les sides et le marché est calme. Nous cotons le choix à 7¾@8c la livre, l'ordinaire à 6½@7.

PORC—Le mess est rare et en demande et les prix sont très élevés. Nous cotons le vieux mess pour la consommation locale à $10.00, nouveau à $10,75@$10,87½. Au détail nouveau à $11,00@11,25.

Il se vend au détail—Prime mess $9.50 le baril, extra prime pork $8.50@$9.00, Rump pork et family mess pork pas de stock. Pig pork $9.75 le demi-baril et $10.00 le baril. Pigs feet $1.00 le barillet, $2.00 le firkin, $4.25 le baril et $8.00 le tierçon. Dans ce commerce à la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05@$1.10, Bourbon $1.65 à $2.50 le gallon.

MAIS—Le stock sur la levée est de 3,900 sacs. Nous cotons le mêlé à 50c le boisseau, le jaune à 50c, le blanc à 55@57c. Pas de transactions.

MAIS EN GRENIER — Exporté hier 38,000 boisseaux. Le maïs est en demande avec un faible stock. Nous cotons au débarcadère à 42c le boisseau.

BLE—Reçu samedi 50,000 boisseaux. Nous cotons nominalement sur la levée à $1,22 le boisseau.

COW PEAS—Nous cotons: les noirs à $1,20 le boisseau, Whippoorwill à $1,30@$1,30, high mixed à 1,60, good mixed à $1,40, low mixed à $1.00@$1.40 et clay à $1.60.

AVOINE—Le stock sur la levée est de 4500 sacs. La demande est modérée et les prix ne sont pas aussi fermes qu'hier. Vendu, 800 sacs dont 150 à 43½c le boisseau, 200 strictly choice à 44c, 300 do à 44c et 50 do à 45.

SON—Le stock sur la levée est de 150 sacs. Vendu, 100 sacs à 80c les 100 livres.

FOIN—Le stock sur la levée est de 150 balles. Vendu, 200 balles dont 100 prime à $18 le tonneau, 100 choix à $22.

LAINE—La laine se vend en arrivant. Nous cotons, Burry à 9@15½c la livre, Louisiane clear à 21@22½, clear lake à 24@24½.

MOUSSE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: la mêlée à 2@2½c la livre; la grise mêlée à 3@3½c, la noire à 2¾ à 4.

VOLAILLES — Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à $4,00@$4,25, la douzaine, les poulets à $2 00@$2.50, les canards à $2.25@$3,00, les oies $3.50@$4.00. les dindes $12@$15.

ŒUFS—Nous cotons: les œufs de l'Ouest à 9@11c, et ceux de la Louisiane à 10@12c la douzaine.

POMMES DE TERRE—Nous cotons: les patates douces à $1@$1,50. les pommes de terre de l'Ouest à $2,50 le baril, les pommes de terre de la Louisiane à $2,85@ $3, les oignons de la Louisiane à $3 le baril, les pommes $3,50@$4,50, les choux $8@$10 les 100 têtes.

BEURRE—Northern creamery 22@23c, medium Goshen 18@20c, inferior Goshen 12@14, choice western creamery 22@23c, choice western 18@20c, medium western 14@16c, inferior western 10@12c.

OLEOMARGARINE—Le stock est très fort. Nous cotons le Western et le Northern à 11@18c la livre.

CAFÉ—Le stock en première main est de 4,590. Le stock en mains des marchands est de 12,080 sacs. Le marché est calme mais les prix sont fermes.

Nous cotons pour les cargaisons:

	la livre
Ordinaire (or)	11 @11¼
Fair	12¾@13¼
Good	14 @14¼
Prime	14¾@15
Pour le détail:	
Ordinaire (or)	11¼@11¾
Fair	14 @14¼
Good	15 @15¼
Prime	15½@16

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie., pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 24 mai et de New York en date du 26 mai 1879. Reçu, 70,000 sacs. Achats pour l'Europe 30,000, pour les Etats-Unis 45,000, prix $4500, stock 150,000, change 20¼, moyenne de la recette quotidienne 10,700 sacs.

RIZ—La demande est limitée et les prix sont fermes.

Nous cotons:	la livre
Clean No. 2	4½@4⅞
Common	5 @
Ordinary	5⅛@
Fair	5½@6¾
Good	6½@
Prime	7 @7¼
Choice	7⅛@

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72½c, coarse 90 à 95, fine $1.40 à $1,45 la sac. Livré au débarcadère du bâteau en dépôt de chemin de fer. Il faut ajouter le fret. Turks Islands 85@90 le sac, en poches 1½@7 selon la grosseur.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 6½@6¾c la livre, dry salted 9c, dry flint à 10@11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 6½c, de 70 à 84 livres, à 6½@7c, au-dessous de 70 livres 5@5½c, peaux de vaches comme elles viennent 5¼c, kips 25 à 30 livres 6½c, 20 à 24 livres 7c, peaux de veaux 50@75c chacune; cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes do. pièce, suif 6@6½.

DOUVES EN CHÊNE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110, extra boucauts 48 pouces $120@$130, extra claret $90@$105. Les douves No 1 en chaland, $115 @$120, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON.—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 25@30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c. la boîte et 35 le boucaut. Aux steamships $4 le tonneau de 2000 livres.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	735	1899	641
Veaux	910	622	427
Cochons	—	84	114
Moutons	851	690	663
Vaches à lait	15	30	21

PRIX DES BESTIAUX

[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 2 JUIN 1879.

Bas du Fleuve......ISABEL, à 11 A. M.
Haut du Fleuve......EVA, à 11 A. M.
Haut du Fleuve......BELLE, à 5 P. M.
Lafourche......HY TETE, à 5 P. M.
Bayou Sara......EDW. J. GAY à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 31 MAI 1879.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Iwenter, Reynolds, Liverpool
Brick (esp) Pedro Turull, Font, Barcelone
Goelette Anna E Kranz, Purvere, Bordeaux

ARRIVÉS.

Goelette (mex) Norma, Llado, Frontera
Goelette J L & D Crasser, Markopraus, Minatitlan
précédemment rapportées à la Quarantaine
Steamship Hudson, Gager, New York
Steamship Algiers, Hawthorn, New York

BATEAUX A VAPEUR.

Bertha, Bergeron, du haut du fleuve
Martha, Bassett, du Port Eads
Laura Lee, Lee, de Shreveport

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Inventer—1688 balles coton, 8441 sacs tourteaux, 9 caisses lait condensé, 160 barils stock saven, 30,136 32[60 boisseaux maïs en grenier

BAYONNE—par brick Pedro Turull—18,000 merrains

BORDEAUX—par goelette Anna E Kranz—36,648 16[60 boisseaux blé en grenier

IMPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship Hudson—Marchandises assorties.

NEW YORK—par steamship Algiers—Marchandises assorties.

TABASCO—par goelette Norma—8 sacs hark cota noirs, 88 pièces bois d'acajou

MINATITLAN—par goelette J & D Crasser—165 pièces bois de cèdre, 20 pièces bois d'acajou

ILE RUATAN—par steamship E B Ward Jr—3000 régimes bananes, 40,000 figues bananes, 4000 ananas, 550 cocos, 4000 oranges, 1 baril mangos, 6 barils citrons

Arrivages de Produits.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Bertha—divers à ordre

PORT EADS—par steamer Martha—divers à ordre

SHREVEPORT—par steamer Laura Lee—224 balles coton, 100 barils huile, 525 sacs graine coton, 147 têtes bestiaux

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY —202 balles coton, 1 boucaut sucre, 7 barils sucre, 2169 sacs graines coton, 17 barils mélasse

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—34 balles coton, 248 sacs graines coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R. —38 balles coton, 12 boucauts tabac

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Hudson, Gager ... parti 24 mai
Steamship Algiers, Hawthorn ... parti 24 mai
Goelette J D Robinson, Glover, en charg't 24 mai
Brick Lizzie M Merrill, Call, en charg't 13 mai
Goelette Wm B Steelman, Chamberlain, expédié 5 avril

PHILADELPHIE

Navire Andrew Jackson, Bartlett, en chargem't 22 mai

LIVERPOOL

Barque Wild Hunter, Minot ... en charg't 10 mai
Goelette Cephas Starrett, Billings, parti 15 mai

LEITH

Barque Christopher Columbus, Knudsen, partie 8 mai

BATH, (ME)

Navire Scotia, Stinson ... en charg't 17 mai

LIVERPOOL

Navire Aderna, Hawkins ... parti 12 mai

ROUEN

Barque Bento, Vidulich ... expédiée 10 mai

LUSSIRE

Barque Pisd, Tarrabochia ... partie 7 av

HAVRE

Navire John Bunyan, McLeod ... parti 23 avril
Barque S Tarabochia, Tarabochia, partie 11 avril
Barque Angel, Johnson ... partie 27 mars

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Hennah, partie 26 mars

BORDEAUX.

Barque Grad Zagrel, Soviet ... partie 30 avril

MARSEILLE.

Steamship Potomac ... parti 15 avril
Barque Consiglio Galatola, Scotto, partie 12 avril
Barque Elliott Ritchie, Hutchinson, partie 10 avril
Barque Michele Galatola, Ferraro, en chargem't 8 mars

Barque Virgine-de-Guardia, Scotto ... partie 5 fév

TRIESTE.

Navire Kostanjan ... parti 15 nov

IBIZA

Navire Kostanjan ... parti 25 avril

GENES

Barque Elliott Ritchie, Hutchinson, partie 12 av

MALAGA

Barque Rosario, Gerardo ... partie 15 mai

BAYONNE

Barque Nuevo Emilia Celestina, Magnano ... partie 3 mai

BARCELONNE.

Barque Giuseppe Lenota, Frasinetti, partie 29 av

BARCELONE

Barque Juno, Lindo ... parti 24 fév

PALERME

Brick Chique Sordia, Lena ... parti 18 fév

GIBRALTAR

[illegible] ... expé [illegible]